Association des Plaisanciers du
Port d'Echouage de Pornichet

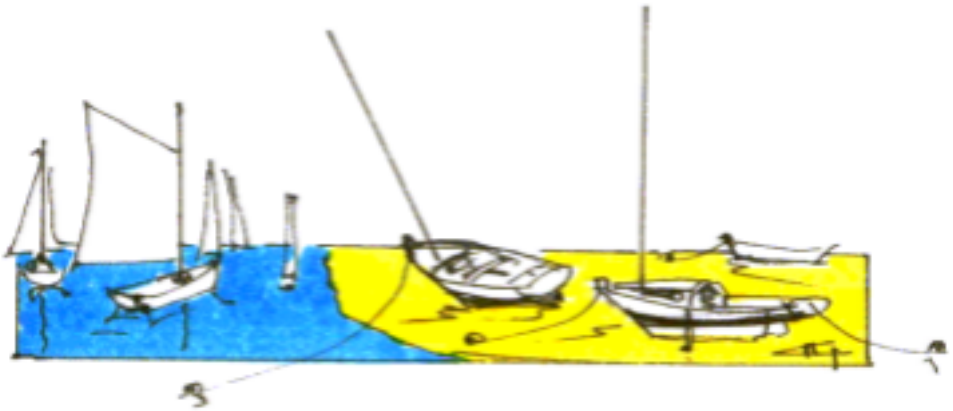

Pornichet, le 19 décembre 2023

Compte rendu du conseil d'administration du vendredi 24 novembre 2023

Présents : Jean Noël Bellocq, Pierre Cospain,Gérard Davy, Bruno Delcampe,Benoit Hardiller, Patrick Joyeux, Gérard Lebert, Benoît Renard, François Serrano, Paul Suinat, Yves Thomere, Jean Pierre Trippier, Gérard Vallee.

Excusés :Benoit Hardiller François Nabucet,

Invité: Christophe Leray

1- Compte rendu du conseil portuaire du 1/12 (Benoit Renard)

Étaient présents à ce conseil portuaire : B Renard, P Suinat, JN Bellocq, Y Thomère
Confirmation de l'augmentation des tarifs 2024 de **4,5%** pour les usagers du port d' échouage de Pornichet.

Information est donnée que la surélévation de la digue de protection et le désensablement inhérent sont complètement indépendants du "projet de port".

Les élus ont eu un bon contact avec le directeur technique de la ville de Pornichet, sinon peu d'informations à retirer de ce conseil portuaire d'où un sentiment mitigé de la part des élus.

2 - Compte rendu de la réunion du groupement des associations du 12/12 (B Renard)

Cette réunion reprend toutes les associations des ports gérés par la LAN, réunion intéressante puisqu'elle a permis aux responsables de ces associations de se rencontrer et de partager leurs différentes expériences. Il a notamment été question des augmentations des tarifs appliquées par la LAN qui ne sont pas les mêmes pour tout le monde malgré que la LAN a déclaré précédemment que ses charges d'exploitation ont progressé de façon identique quelque soit les ports ! Si Pornichet augmente de 4.5%, Piriac la Turballe le Croisic Préfailles augmentent de 5% , tandis que La Baule-le Pouliguen augmente de seulement 3%.

3- UNAN(B Renard)

Le but de l'UNAN est de faire le lien avec les différentes associations au national et de leur proposer une source d'informations sur le site en lien avec la navigation de plaisance. Un long débat s'est instauré entre les élus afin de statuer s'il était important ou pas d'adhérer à l'UNAN, pour information la Baule-le Pouliguen n'y adhère pas, Benoît Renard va contacter son président afin d'avoir son point de vue. Suite à l'appel de cotisation reçu récemment pour" 2022" à payer avant le 31/12/2023 le CA refuse la cotisation.
Une réunion en visio est prévue avec l'UNAN des Pays de Loire le 29 janvier 2024. L'idée est émise d'inviter un responsable de l'UNAN à notre AG 2024 afin de connaître les plus-values à tirer d'une adhésion.(il faudra préparer des questions en amont)

4 - Avancée des travaux du groupe de travail "sécurisation des bateaux"(P Suinat-B Hardiller-B Delcampe)

Objectif : peut-on optimiser le plan de mouillage du port d'échouage ?

Faire des recherches d'informations, contacts et compétences

Faire une synthèse de ce que le groupe de travail a trouvé et la proposer au responsable de ports M. JAHAN.

Constituer une bibliothèque des pistes d'améliorations reprisent chez April Marine, Sail the World, UNAN, SNSM, Cross Med et les affaires maritimes

Obtenir la liste des dégâts suite aux dernières tempêtes auprès des adhérents à l'APPEP, voir aux non adhérents via M JAHAN et un envoi de mailing.

5 – Préparation de la porte ouverte du 20 janvier 2024(B Renard)

Préparation d'une exposition et de diapositives, mise en place d'une permanence pour les adhésion 2024. Présentation par P Cospain d'un projet de bulletin d'inscription plus complet qui permettrait de mieux connaître nos adhérents et notamment de savoir quels sont leurs pôles d'intérêts.

La cotisation 2024 sera de 20 euros

6 - Bilan de l'atelier sécurité en mer du 16/12(P Cospain)

21 participants à cet atelier doté d'une soixantaine de diapos

7-Questions diverses :

AG 2024 La première date retenue était le 18/02 mais sera finalement

le **11/02**

Christophe LERAY postulera à l'AG pour faire parti du bureau

La séance est close à 19h

Le secrétaire/ Patrick Joyeux